

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice.....13
- présents.....10
- absents .....03
- votants.....12
- procurations.....02

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de cette délibération  
compte tenu de sa transmission en  
Préfecture le : **06 AVR. 2023**

et de sa publication le : **06 AVR. 2023**  
Le Président,  
Roland DAVIET.



Le 27 mars 2023 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 20 mars 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Stéphanie VEREL, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Jean-Paul SADOUX

ABSENTS : Catherine BRISFER, Michèle RIZZANTE, Gérard CAVALLI  
M. Gérard CAVALLI a donné procuration à Mme Laurence BACINO  
Mme Michèle RIZZANTE a donné procuration à M. Roland DAVIET

M. Jean-Paul SADOUX a été désigné secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2023/02 Approbation du compte administratif 2022**

Monsieur le Président, Roland DAVIET, présente aux membres du Conseil d'Administration le compte administratif 2022 du budget du CCAS, dont les totaux généraux sont retracés dans le tableau joint en annexe à la présente.

Monsieur le Président sort de la salle pour permettre au Conseil d'Administration, sous la présidence de Madame Laurence BACINO, de procéder à l'approbation du compte administratif.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le compte administratif du budget du CCAS présenté pour l'exercice 2022 qui n'appelle ni remarques ni observations.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,



Le secrétaire de séance,



Jean-Paul SADOUX